Le port de Saint-Florent décroche le label « port propre »

Saint-Florent est le seul port de plaisance de Haute-Corse à avoir obtenu cette certification européenne. Le reflet, selon la municipalité, d'un engagement en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines

C'est la reconnaissance d'une démarche qui porte ses fruits. Engagé depuis plusieurs années dans une logique de préservation environnementale, le port de plaisance de Saint-Florent vient d'obtenir le label « port propre. » Délivrée par l'Afnor, l'association française de normalisation, cette certification européenne spécifique aux ports est, depuis sa création en 2011, un signe d'excellence environnementale en matière de gestion écologique des ports de plaisance. Si, à l'échelle nationale, 144 ports ont été certifiés, dans l'île très peu de structures peuvent se targuer d'avoir décroché le sésame.

Après Bunifaziu l'an dernier, Saint-Florent est ainsi le deuxième port de Corse à avoir obtenu ce label. Le reflet, aux yeux de la municipalité, d'une politique déclinée depuis 2013 *« en faveur de la préservation des milieux aquatiques et du développement durable des activités littorales et marines »*, avance David Donnini, le directeur du port de plaisance.

Le port de Saint-Florent vient d'obtenir cette certification européenne qui est, depuis sa création en 2011, un signe d'excellence environnementale en matière de gestion écologique des ports de plaisance. TONIO BASSANI

« Une vision d'ensemble pour le territoire »

Cette démarche s'est traduite par la mise en place de plusieurs actions parmi lesquelles des solutions adaptées pour lutter contre les pollutions accidentelles et les déchets toxiques, récupérer les huiles usagées, organiser le tri sélectif et gérer les macro-déchets…

Ces dernières années, les personnels de la capitainerie et de l'aire de carénage ont également été formés à la gestion des risques de pollution et aux gestes de préservation de l'environnement.

Acquisition de barrages antipollution, mini-déchetterie, poubelles immergées pour aspirer les déchets à la surface de l'eau… les actions sont multiples et ont représenté, depuis 2013, d'importants investissements de l'ordre de 900 000 euros. Un volet est également dédié aux économies d'eau et d'énergie.

C'est pourquoi la commune a engagé la rénovation des points lumineux du port de plaisance pour passer progressivement à un éclairage Led, avant d'élargir par la suite ce dispositif à d'autres quartiers.

De nouveaux projets dans les tuyaux

« Cette démarche autour de l'environnement s'inscrit dans une vision d'ensemble pour notre territoire avec la création récente du Grand site de France et du parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, explique Claudy Olmeta, le maire de Saint-Florent. *Il est naturel que la commune, qui abrite le plus grand port de plaisance de l'île, donne l'exemple en redoublant d'efforts dans ce domaine. »* Des efforts qui, du reste, continuent de porter leurs fruits. Pour la cinquième année consécutive, le port de Saint-Florent s'est vu décerner le label international « Pavillon bleu », parmi 106 ports de plaisance labellisés dans toute la France.

Depuis 2016, cette récompense à forte connotation éco-touristique *« certifie l'engagement de la commune en faveur d'une politique environnementale. »* La municipalité entend d'ailleurs poursuivre dans cette voie avec de nouveaux projets d'ores et déjà en gestation : le dragage du port de plaisance, ainsi que l'installation d'une zone de mouillage organisée dans le golfe de Saint-Florent, afin de mieux gérer les flux de bateaux et de maîtriser l'impact des ancrages sur le milieu marin.

JULIAN MATTEI

LE CHIFFRE

144

ports ont obtenu la certification « port propre » à l'échelle nationale.

Les personnels de la capitainerie et de l'aire de carénage ont été formés à la gestion des risques de pollution et aux gestes de préservation de l'environnement. J.M.